

SESSION 2025

**CONCOURS EXTERNE
DE MAGASINIER PRINCIPAL DES BIBLIOTHÈQUES**

**RÉDACTION D'UNE NOTE SUR LA RÉOLUTION D'UN
PROBLÈME PRATIQUE**

Durée : 2 heures

Calculatrice autorisée selon les modalités de la circulaire du 17 juin 2021 publiée au BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

Lauréat(e) du concours de magasinier principal des bibliothèques, vous êtes affecté(e) au sein du département en charge des collections au sein d'un service commun de la documentation (SCD) en tant que responsable du service Gestion matérielle des collections. A ce titre, vous encadrez une équipe de huit magasiniers.

Le département des collections a profité, comme chaque été, de la période de fermeture au public étudiant pour mener une opération de désherbage des documents en libre-accès et en magasin, pour faire place aux nouvelles acquisitions. Il reste deux semaines pour terminer ce chantier.

Les responsables de fonds ont ainsi constitué deux ensembles à traiter, qui sont stockés séparément sur étagères dans un local de transit, avant leur déménagement.

Un premier ensemble comprend trois mille sept cents volumes et cinq mille fascicules retirés des collections et destinés à être éliminés. Une association étudiante viendra les récupérer pour recyclage.

Le deuxième ensemble comprend mille trois cent dix monographies et cinq mille six cents fascicules de revues, qui seront envoyés dans une annexe de conservation distante. Ils y seront conservés et seront communicables par une navette de cette antenne, sur demande des usagers. Cette antenne se trouve dans une zone d'activités en périphérie, à une dizaine de kilomètres.

Vous rédigerez une note à l'intention du conservateur responsable de votre département des collections, d'une part en détaillant l'ensemble des opérations nécessaires à la réussite de cette opération, d'autre part en dressant la liste de la totalité des matériels nécessaires sous forme d'un tableau récapitulatif. Vous joindrez un planning prévisionnel des opérations dans leur globalité en précisant le nombre d'agents à mobiliser.

Entre autres, vous disposez de cartons de déménagement à usage unique, dont chacun peut contenir une vingtaine d'ouvrages ou soixante fascicules en moyenne. Le véhicule de service du SCD peut embarquer une trentaine de cartons à la fois.

Combien de cartons seront-ils nécessaires ? Combien de voyages seront-ils nécessaires ? Vous apporterez ces précisions en détaillant votre calcul dans le corps de votre note.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours externe :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
FME	R0000	101	1037

